



EDITO

Chers associés,

Nous sommes heureux de vous adresser le **bulletin d'information n°12** de votre SCPI. Celui-ci vous permet de suivre de manière régulière les évolutions de votre investissement.

Durant le 3^e trimestre 2018, la SCPI a été livrée d'un nouvel immeuble situé au 2, rue Baudin à Toulon. Au 30 septembre 2018, plus de la moitié des 17 logements était louée.

Au terme de ce 3^e trimestre, la SCPI URBAN PIERRE N°3 est donc livrée de 128 logements, dont 118 sont d'ores et déjà loués.

Par ailleurs, un bail 3-6-9 ans a été signé avec une enseigne nationale pour le commerce situé au 9, avenue du Maréchal Joffres à Garches. A ce jour, les autorisations administratives sont en cours d'obtention.

Les travaux se poursuivent quant à eux sur les autres immeubles constitutifs du patrimoine de votre SCPI URBAN PIERRE N°3.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaitez obtenir.

Jérémie HAZAN
Responsable de Gestion –
Gérant immobilier

DISTRIBUTION

L'acompte sur dividende au titre du 3^e trimestre 2018, d'un montant brut de 0,30 €/part vous a été versé en date du 31 octobre 2018.

Le prochain acompte sur dividende sera versé à la fin du mois de janvier 2019 au titre du 4^e trimestre 2018.

TAUX D'OCCUPATION FINANCIER

Le Taux d'occupation Financier (TOF) se détermine par la division du montant total des loyers et indemnités d'occupation facturés additionnés des indemnités compensatrices de loyers, par le montant des loyers facturables dans l'hypothèse où l'intégralité du patrimoine de la SCPI serait loué.

⁽¹⁾ Le TOF exprimé ici porte sur 9 immeubles livrés à l'actif de la SCPI sachant que cette dernière devrait en compter 16 à terme.

ETAT DU PATRIMOINE

Au 30 septembre 2018, la SCPI URBAN PIERRE N°3 est pleinement investie.

Nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet www.urban-premium.com, onglet « Nos réalisations », afin de prendre connaissance du patrimoine des SCPI et de consulter les reportages photos et vidéos relatifs aux livraisons des actifs.

FOCUS LIVRAISON



■ TOULON BAUDIN

Durant le 3^e trimestre 2018, la livraison d'un 9^e immeuble détenu par la SCPI URBAN PIERRE N°3 est intervenue. Il s'agit de l'immeuble de Toulon sis 2, rue Baudin.

Après travaux, les 17 appartements (T1 au T3) développent une surface habitable d'environ 825 m².

Au 30 septembre 2018, 11 logements sont d'ores et déjà loués.

CARACTÉRISTIQUES DE LA SCPI

Forme juridique	SCPI à capital fixe
Date d'immatriculation	19/03/2015
N° RCS	Paris 810 338 079
Date d'expiration	18/03/2030
Durée de vie	15 ans
Capital social	50 667 521 euros
Visa AMF	n°16-07 du 28/06/2016
Société de Gestion	URBAN PREMIUM
Agrément AMF	GP-10000021 du 08/06/2010

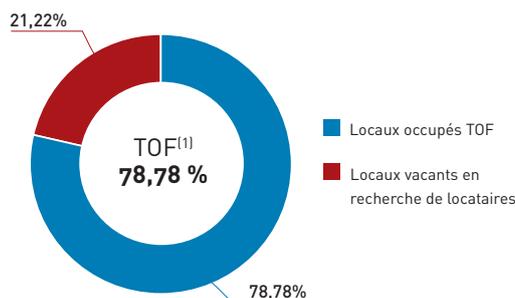
ÉVOLUTION DU CAPITAL

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/03/2018	30/06/2018	30/09/2018
Nombre d'associés	904	1 759	1 763	1 765	1 766	1 766
Nombre de parts	59 636	121 835	121 835	121 835	121 835	121 835
Mouvements de parts	59 636	62 199	-	-	-	-
Capitaux collectés (nominal + prime d'émission) en euros	29 725 800	60 825 300	60 825 300	60 825 300	60 825 300	60 825 300

MARCHÉ DES PARTS

	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017	1 ^{er} trimestre 2018	2 ^e trimestre 2018	3 ^e trimestre 2018
Emission de parts nouvelles	59 636	62 199	-	-	-	-
Ordres de vente en attente	-	-	-	-	-	-
Transactions hors marché	-	-	-	-	-	-

Pour information, aucune transaction n'a eu lieu sur le marché secondaire depuis la création de la SCPI.



ETAT DU PATRIMOINE

Au 30 septembre 2018, la SCPI URBAN PIERRE N°3 est pleinement investie.

Nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet www.urban-premium.com, onglet « Nos réalisations », afin de prendre connaissance du patrimoine des SCPI et de consulter les reportages photos et vidéos relatifs aux livraisons des actifs.

FOCUS LIVRAISON



■ TOULON BAUDIN

Durant le 3^e trimestre 2018, la livraison d'un 9^e immeuble détenu par la SCPI URBAN PIERRE N°3 est intervenue. Il s'agit de l'immeuble de Toulon sis 2, rue Baudin.

Après travaux, les 17 appartements (T1 au T3) développent une surface habitable d'environ 825 m².

Au 30 septembre 2018, 11 logements sont d'ores et déjà loués.

PATRIMOINE DE LA SCPI

Adresse	Date d'acquisition	Nombre de lots	Surface (m ²)	Foncier hors droit	Situation locative au 30/09/2018
TOULON (83) 27, rue Picot	26/11/2015	22 logements 1 commerce	1 533 m ² (dont 382 m ² de commerce)	2 618 368 €	Intégralement loué
TOULOUSE (31) 2, rue de Metz et 52, rue des Couteliers	27/11/2015	10 logements	622 m ²	907 301 €	Intégralement loué
TOULOUSE (31) 12, avenue Honoré Serres	27/11/2015	19 logements 2 commerces 9 parkings	1 050 m ² (dont 170 m ² de commerce) et 70 m ² de surfaces < à 1,8 m de hauteur	2 385 623 €	Intégralement loué 2 commerces loués
TOULON (83) 2, rue Baudin	15/12/2015	17 logements 3 commerces	1 020 m ² (dont 176 m ² de commerce)	1 550 000 €	6 logements vacants 1 commerce vacant
ROUEN (76) 59, boulevard de la Marne	10/12/2015	8 logements 4 parkings	479 m ²	1 021 092 €	Intégralement loué
DINARD (35) 19/21, rue Gardiner et 12, rue du Petit Manoir	16/12/2015	17 logements ⁽¹⁾ 13 parkings	831 m ² et 200 m ² de terrasses et jardins	370 311 €	1 logement vacant
TOULOUSE (31) 7, rue Caffarelli	16/12/2015	12 logements ⁽¹⁾ 4 parkings	583 m ² et 35 m ² de terrasses	296 101 €	1 logement vacant
HYERES (83) 6, avenue des Iles d'Or	16/12/2015	10 logements ⁽¹⁾	465 m ²	272 637 €	1 logement vacant
NIMES (30) 6, square de la Bouquerie	28/12/2015	13 logements 4 parkings	602 m ² et 12 m ² de terrasses et 28 m ² de surfaces < à 1,8m de hauteur	1 203 996 €	1 logement vacant
GARCHES (92) 9 avenue du Maréchal Joffre	16/06/2016	12 logements 1 commerce 3 parkings	834 m ² (dont 260 m ² de commerce) et 89 m ² de terrasses et balcons	3 220 000 €	Rénovation en cours 1 commerce réservé
TOULON (83) 9 rue Hoche	22/07/2016	8 logements 2 commerces	448 m ² (dont 80 m ² de commerce)	1 086 572 €	Rénovation en cours 2 commerce loués
CAEN (14) 49, rue de l'ancienne Boucherie	25/11/2016	10 logements 1 commerce	598 m ² (dont 70 m ² de commerce) et 22 m ² de surfaces < à 1,8 m de hauteur	1 040 000 €	Rénovation en cours 1 commerce loué
BAYONNE (64) 4 boulevard Jean d'Amou	19/12/2016	10 logements ⁽¹⁾	548 m ²	211 926 €	Rénovation en cours
PAU (64) 18-20 rue Alexander Taylor	08/12/2017	21 logements	1 020 m ² et 7 m ² de terrasses et 31 m ² de surfaces < à 1,8 m de hauteur	650 000 €	Rénovation en cours
SAINTES (17) 62 Cours National 11 rue du Général Sarrail	28/12/2017	14 logements	802 m ² et 150 m ² de terrasses et 24 m ² de surfaces < à 1,8 m de hauteur	650 000 €	Rénovation en cours
ANGERS (49) 20 Avenue Jeanne d'Arc	27/12/2017	10 logements	628 m ² et 63 m ² de jardins	850 000 €	Rénovation en cours
TOTAL		213 logements 10 commerces 37 parkings	12 063 m² (dont 1 138 m² de commerce) Et 556 m² de terrasses, jardins et 168 m² de surfaces < à 1,8 m de hauteur	18 333 927 €	

⁽¹⁾ Droits réels immobiliers

ARBITRAGE

Néant

INFORMATIONS

RAPPEL DE L'ENGAGEMENT DE DÉTENTION DE PARTS

Le souscripteur bénéficie de l'imputation du déficit foncier, généré par les travaux d'entretien, de réparation et l'amélioration engagés par la SCPI, sur ses revenus fonciers puis sur son revenu global dans la limite annuelle de 10 700 euros. En contrepartie, le souscripteur s'est engagé à conserver ses parts pendant une période de 3 ans à compter de la dernière année d'imputation du déficit foncier sur son revenu global.

Plus-values

Les plus-values potentielles seront, en l'état actuel du droit applicable, soumises à l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux.

La rentabilité d'une SCPI « Déficit foncier » ne peut être appréciée qu'à la fin des opérations de liquidation et non sur la seule économie d'impôt à la souscription. Même en cas de perte sur la revente des immeubles à l'échéance, un impôt sur la plus-value pourra être prélevé sur le prix de cession des immeubles.

RAPPEL DES CONDITIONS DE CESSIION DE PARTS

Modalités de cession : la cession de parts de la SCPI est libre. Toutefois, compte tenu de la spécificité fiscale de cette SCPI, le marché secondaire devrait être quasi inexistant pendant toute la durée de vie de la Société.

Registre des transferts : Toute mutation de parts sera considérée comme réalisée à la date de son inscription sur le registre des transferts.

Répartition des revenus : En cas de cession, le cessionnaire bénéficie des résultats attachés aux parts cédées à compter du premier jour du trimestre de l'inscription de la cession sur le registre de la société : les éventuels acomptes sur dividendes mis en distribution postérieurement à la date d'inscription de la cession sur le registre de la société, mais afférents à une période antérieure à l'entrée en jouissance du cessionnaire, resteront acquis au cédant.

Il est rappelé de la société ne garantit pas la revente des parts.

Droit d'enregistrement : les frais de transaction sur le marché secondaire des parts sont à la charge de l'acquéreur et comprennent notamment les droits d'enregistrement de 5%.



Urban Premium

URBAN PREMIUM

Société de Gestion de Portefeuille agréée
par l'AMF le 8 juin 2010 sous le n° GP 10000021
Siège Social : 10, rue du Chevalier Saint George - 75001 PARIS
Tél. : 01 82 28 99 99 - Fax: 01 44 70 91 49
Email : infos@urban-premium.com
www.urban-premium.com

URBAN PIERRE N°3

Société Civile de Placement en Immobilier à capital fixe
« DÉFICIT FONCIER » ayant reçu le visa n°16-07 de l'AMF
en date du 28/06/2016
Siège Social : 10, rue du Chevalier Saint George - 75001 PARIS